

## Compte rendu du CDEN du 8 octobre 2020



### DOTATION DE FONCTIONNEMENT DES COLLEGES

Une réunion de présentation du projet de dotation aura lieu le 15 octobre pour les chefs d'établissements. Cette dotation aura été votée au préalable par le conseil départemental le 14 octobre.

Les critères de répartition sont les suivants :

- viabilisation
- travaux
- effectifs (Les collèges du département perdent 86 élèves soit 1,3% de leur effectif (le privé en perd également). Ceci est dû à la baisse de démographie dans le 90.)
- écrêtement qui concernera 6 collèges en 2021 (Chateaudun, Rimbaud, Signoret, Giromagny, Montreux, Valdoie). Définition de l'écrêtement : Comme pour le calcul des dotations de fonctionnement 2020, les collèges dont les réserves mobilisables au service général au 31 décembre 2019 sont supérieures à 4 mois de fonctionnement voient leur dotation théorique 2021 minorée du montant dépassant ces 4 mois (il a été tenu compte des prélèvements effectués pour équilibrer le BP 2020 pour les collèges concernés par l'écrêtement pour 2020).
- Le fond de réserve 2021 s'élève à 68 064 €.

L'UNSA Éducation a fait remarquer qu'il n'y avait pas de corrélation entre la diminution des effectifs et l'évolution de la dotation. Certains collèges perdent des dotations alors qu'ils gagnent des élèves et inversement	Il nous été répondu qu'il faut prendre en compte tous les critères de répartition et pas seulement les effectifs.
Nous avons donc demandé ce qui justifiait par exemple une baisse de près de 13000 € pour les collèges Signoret et de Giromagny.	M Koberlé nous a précisé que Giromagny avait eu des changements de fenêtre et une isolation : les frais de chauffage seront donc moindre. Pour Signoret, la baisse d'effectif en serait la cause... Nous avons lui avons donc fait remarqué qu'il venait de dire que ce n'était pas la seule cause...  Bref, pas de réponse claire à notre question !
Nous avons demandé si le CD du Doubs participait aux dotations du collège de Beaucourt du fait qu'ils accueillent certains élèves du Doubs	Le Conseil départemental a répondu que le département du Doubs participait au financement du collège de Beaucourt au prorata du nombre d'élèves du Doubs accueillis.

## **PLAN GYMNASSE :**

L'UNSA Éducation a demandé des précisions concernant les travaux pour le gymnase du collège de Montreux et de Danjoutin :

<p>Nous nous sommes félicités de l'avancée des travaux et du fait que les classes pouvaient encore utiliser l'ancien gymnase à Danjoutin pendant les travaux.</p>	
<p>Par contre, avons déploré que ce n'était pas le cas à Montreux, collège insuffisamment équipé depuis longtemps. Nous avons rappelé qu'un nouveau gymnase était prévu pour cette année scolaire, mais que les travaux n'ont jamais commencé. Les professeurs n'ont donc pas pu faire sport en intérieur et ne peuvent pas enseigner toutes les disciplines prévues par les programmes. De plus, les élèves doivent se changer dans des salles de classe, faute de vestiaires. L'hiver arrivant, de nouveaux problèmes vont faire leur apparition. Si nous avons salué les avancées récentes consenties par les différents acteurs, qui ont accepté de débarrasser et de nettoyer l'ancien gymnase, afin qu'il puisse être réutilisé (mais sans chauffage...), nous nous sommes inquiétés de cette situation qui ne doit pas durer pour les élèves et les enseignants. Nous avons donc demandé des précisions quant aux solutions possibles pour débloquer cette situation.</p>	<p>Réponse du CD 90 : Le Département dispose d'un « Plan Gymnase » d'un montant de 12 millions d'euros. Cependant, le gymnase de Montreux appartient à la commune, c'est donc à elle de finaliser le plan de financement afin que les travaux puissent commencer. Un appel d'offre a été lancé et le département peut intervenir en « assistance ».</p>
<p>L'UNSA éducation a répondu qu'il était nécessaire qu'une solution financière soit trouvée très rapidement et nous avons redemandé quand pourraient commencer les travaux.</p>	<p>Le Président du Conseil Département est confiant quant à l'avancée du projet, mais n'en dit pas plus...</p>
<p>Le cas du gymnase Diderot a également été évoqué. Celui-ci se dégrade de plus en plus mais les travaux relèvent de la compétence du Conseil Régional.</p>	

## **SECTORISATION DU COLLEGE DE MANDREVILLARS**

Les parents d'élèves de Mandrevillars peuvent choisir entre deux collèges de secteur : Signoret ou Héricourt. Un seul élève de Mandrevillars est scolarisé au collège Signoret à ce jour. Le Conseil Départemental de la Haute Saône a décidé d'envoyer tous les élèves de Mandrevillars vers le collège d'Héricourt.  
Nous avons rappelé qu'il serait nécessaire d'avoir plus de mixité dans le collège Signoret.

## **QUESTIONS DIVERSES**

<p>L'UNSA Éducation a fait part du problème d'isolation thermique rencontré lors des périodes de fortes chaleurs ces dernières années par certains établissements dont certaines salles sont entièrement vitrées avec une exposition plein sud ou situées sous les toits avec juste des velux. Ces conditions créent de réelles difficultés pour travailler.</p>	<p>Le Département y est vigilant et les chefs d'établissement doivent faire une demande de travaux.</p>
--	---

<p>En 2020, une enveloppe de 4017 € a été dégagée pour des demandes de projets pédagogiques ou éducatifs pour les 6ème inclusives.</p>	<p>Aucune demande n'a été effectuée, cette somme est donc toujours disponible pour les 3 collèges concernés pour 2021.</p>
<p>L'UNSA Éducation a demandé quand seraient terminés les travaux de la restauration de Vauban.</p>	<p>Concernant les travaux de la restauration du collège Vauban, Monsieur Tissot aurait communiqué aux familles que la restauration scolaire serait opérationnelle à la rentrée des vacances de la Toussaint.</p>
<p>Une restauration sera-t-elle mise en place au collège de Chateaudun ?</p>	<p>CD 90 : hypothèse envisagée mais il n'y a pas de projets de travaux concrets. En tout cas pas avant 6 mois car il y a les élections à venir.</p>
<p>Serait-il possible de mettre en place un hébergement sur le serveur du conseil départemental pour mettre en place un espace de stockage qui permettrait un accès à distance.</p>	<p>Il faut faire une demande écrite aux services techniques et informatiques.</p>
<p>Comme le collège de Rougemont perd des élèves et que Vauban en gagne, ne serait-il pas possible de faire évoluer la carte scolaire pour équilibrer les évolutions d'effectif, du fait que les secteurs sont voisins ?</p>	<p>Des études vont être réalisées pour y réfléchir.</p>
<p>Quels sont les futurs projets pour les JO de 2024 ? (action du département)</p>	<p>le département a soutenu des projets de classes olympiques. Des projets peuvent être déposés et feront l'objet d'un examen. Ils seront soutenu dans la mesure du possible.</p>